

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 18 mai 2021

France Relance : 100 entreprises accompagnées dans le cadre du plan de relance en Normandie, et 10 nouveaux lauréats au Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Le plan France Relance : un soutien historique pour l'industrie

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes d'approvisionnement et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Sur la base d'une analyse économique et des actions qui pourraient être mises en œuvre pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement a mis en place dès 2020 des dispositifs ambitieux pour soutenir les investissements industriels dans les filières aéronautiques et automobiles, particulièrement fragilisées par la crise, pour la relocalisation des secteurs stratégiques (agroalimentaire, électronique, intrants essentiels à l'industrie, santé) et pour l'accélération des investissements industriels dans les territoires.

A ce jour, 100 entreprises normandes ont été soutenues dans le cadre des appels à projets de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie. Elles bénéficient de 74,3 M€ de subventions et de 37,9M€ d'avances remboursables pour la réalisation de leurs projets, dont l'investissement total représente presque 1Md€. Ce fort soutien de l'Etat permettra la création de plus de 2000 nouveaux emplois en Normandie.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'Etat de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros financés à parité Etat / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites,

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les préfetures de région et les Régions, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines.* »

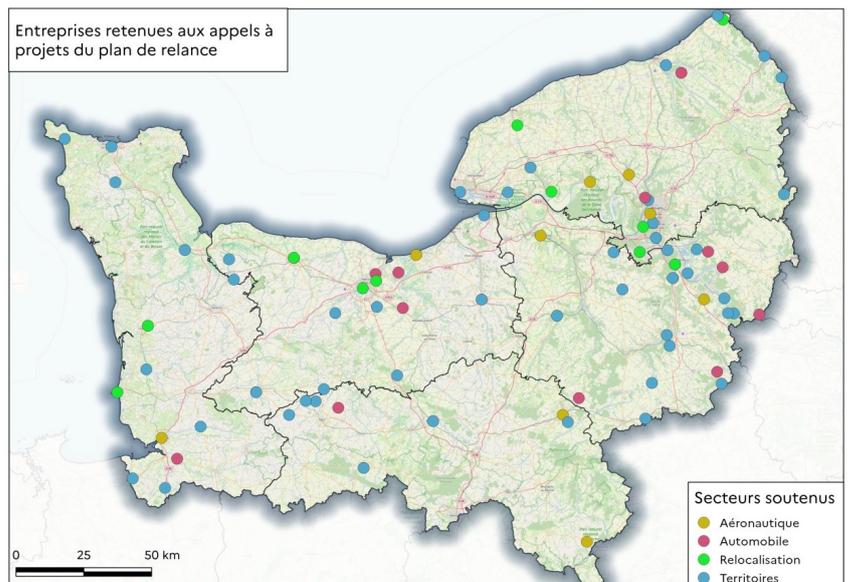
« *De par ses compétences étendues dans ces domaines, ainsi que par son rôle majeur dans l'aménagement du territoire, la Région Normandie, intervient en soutien des entreprises aux côtés de l'État non seulement avec les 10M € supplémentaires du volet territorial du plan de relance mais aussi en adaptant ses dispositifs pour répondre spécifiquement à son tissu industriel, économique, social et territorial, constitué d'une majorité de TPE et PME, véritables moteurs de développement des territoires.* » souligne Sophie Gaugain, Vice-présidente de la Région Normandie en charge du soutien aux entreprises.

Les 10 nouveaux lauréats en région Normandie

10 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par la préfecture de région et le Conseil régional. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **3.1M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **23M€**. **Ces projets permettront de conforter 1 341 emplois et pourront générer près de 110 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **56 projets normands** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (31) et des ETI (17)**.

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique. Sur les 56 projets retenus, 41 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 73% des lauréats.



Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex